



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LETTRE DE LA RELANCE

DANS L'YONNE

N°11 – 29 avril 2021

**ENSEMBLE, SOUTENONS L'ÉCONOMIE
DANS L'YONNE**



Henri Prévost – Préfet de l'Yonne

La situation sanitaire actuelle confirme toute l'importance du plan de relance qui permet **de soutenir les secteurs en difficulté et d'accélérer la transformation écologique, économique et sociale, afin de renforcer la résilience de notre territoire.**

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, **le déploiement du plan de relance dans l'Yonne s'accélère.** Chaque semaine, de nouveaux lauréats icaunais d'appels à projets (AAP) sont connus. La diversité de leurs profils (collectivités, entreprises, associations, particuliers, etc.) démontre l'étendue des acteurs concernés par le plan de relance.

Au mois d'avril, notamment :

- **3 associations de lutte contre la pauvreté** ont été soutenues dans le cadre du plan de soutien aux associations de solidarité (voir article ci-dessous) ;
- L'entreprise **Sicarev**, située à Migennes, fait partie des 8 abattoirs de Bourgogne-Franche-Comté qui ont reçu une subvention du plan de relance (la subvention reçue s'élève à plus d'1,3 M€) ;
- Le projet d'équipement de silos de l'entreprise **110 Bourgogne** fait partie des 8 projets lauréats de l'AAP national « structuration de filières agricoles et agroalimentaires » (l'aide perçue est de plus de 1,5 M€) ;
- Le tiers-lieu « **La Californie** », situé à Toucy, a été sélectionné dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de territoires » ;

- La **ville de Joigny** et la **Communauté d'agglomération du Grand Sénonais** sont lauréates de la deuxième tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » qui vise à soutenir des projets d'agriculture urbaine dans les quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ;
- La **SARL Millon** et la **SARL Naudet** font partie des 14 structures soutenues en BFC dans le cadre de l'AAP « filière graines et plants » avec, respectivement, des aides reçues de **195 755 euros** et **280 100 euros**.
- L'entreprise **Remorques Louault** (Saint-Fargeau) a reçu une subvention de **310 000 euros** à travers le fonds d'accélération de l'investissement industriel dans les territoires.

Ce soutien ciblé à des acteurs icaunais va permettre la réalisation de nombreux projets et amplifier les retombées économiques pour le territoire.

Les Actualités

Lancement d'un AAP pour la transformation numérique des collectivités

La relance est une occasion inédite de transformer en profondeur nos services publics, afin de les rendre plus accessibles et plus simples pour les citoyens. Les collectivités, largement engagées dans des projets de transformation numérique, sont en première ligne de ce défi.

La Préfecture de l'Yonne lance un appel à projets destiné en priorité aux **petites et moyennes collectivités**, dans le but de financer des projets numériques **qui auront un effet concret sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale**. Cet AAP est mis en place dans le cadre du Fonds de transformation numérique des collectivités territoriales du plan de relance.

3 thématiques seront ainsi soutenues :

- **Les projets numériques améliorant la relation à l'utilisateur ;**
- **L'accompagnement par un expert pour définir ou mettre en œuvre des projets numériques ;**
- **Améliorer les connaissances et les compétences des services en matière numérique.**

Le taux de financement tiendra compte de la qualité du projet et de son impact pour les usagers. Pourront être financés les projets n'ayant pas démarré ainsi que les projets en cours, ayant un effet concret sous 2 ans. Cet AAP est ouvert du 3 mai 2021 jusqu'au 18 juin 2021.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la préfecture à compter du 3 mai, date de lancement de l'appel à projets.



La DREAL lance un AAP en faveur de la restauration écologique



La DREAL Bourgogne-Franche-Comté a lancé, le 15 avril 2021, **un nouvel appel à projets qui vise à soutenir les collectivités, les associations et les autres gestionnaires d'espaces naturels dans leurs projets de restauration écologique terrestre et de mise en valeur des aires protégées.**

Doté de 550 000 euros, cet AAP permet de financer **les travaux de restauration écologique terrestre** (restauration de sites dégradés, renaturation de sites, lutte contre les espèces envahissantes, etc.) et **les travaux de mise en valeur des aires protégées et d'amélioration de l'accueil du public** (construction ou amélioration d'infrastructures favorables à l'accueil du public, aménagements permettant d'accompagner les activités humaines vers des pratiques durables, etc.).

Le montant de subvention sera compris entre **10 000 € et 80 000 €**. Le taux de financement maximum est variable selon le type de projet : 80 % maximum pour les travaux de restauration écologique terrestre et 50 % maximum pour les travaux de mise en valeur des aires protégées.

Pour toute question concernant cet AAP et pour déposer un dossier de candidature, envoyez un courriel à l'adresse « sbep.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable ». Cet AAP est ouvert jusqu'au 15 juin 2021. L'annonce des projets retenus est prévue le 9 juillet 2021.

Pour plus d'informations, consultez le cahier des charges :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/aap_biodiversite_bfc_v5_cle01ae62.pdf

Soutien au développement d'une offre de services Slow Tourisme

Dans le cadre du plan France Relance, **l'ADEME a mis en place le Fonds Tourisme Durable qui vise à soutenir à travers des aides financières des opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme durable**, en priorité dans les territoires ruraux. Doté de **50 M€**, ce fonds s'articule autour de trois volets : l'opération « 1 000 restaurants » (volet 1), les hébergements touristiques (volet 2) et **le soutien au développement d'offres de slow tourisme (volet 3)**.



Ce dernier volet fait l'objet d'un appel à projet national, ouvert depuis le 7 avril dernier, qui a pour objectif **d'accompagner des acteurs de la filière du tourisme dans la conception de leur offre de services axée sur le slow tourisme.**

Peuvent candidater à cet appel à projets certains acteurs privés (en particulier les TPE et PME), les particuliers loueurs de chambres d'hôtes, les opérateurs du tourisme social et les collectivités propriétaires ou gestionnaires de meublés de tourisme ou assimilés, de campings et parcs résidentiels de loisirs. Sont éligibles les opérateurs en activité ou en création.

Les projets qui remplissent les critères d'éligibilités (voir site de l'ADEME ci-dessous) peuvent recevoir une aide financière **entre 14 000€ et 200 000 €**, au plus à hauteur de 70 % du coût total du projet. 2 types d'accompagnement peuvent être financés : un accompagnement au diagnostic, conseil et ingénierie ou un accompagnement à l'ingénierie, à l'animation et à la réalisation.

La première vague de cet AAP se clôture le 14 juin 2021. Une seconde vague est prévue

Pour en savoir plus :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210407/slowtouris2021-83>

Dispositifs de soutien portés par BPI France

The logo for BPI France, featuring the text "bpi" in a bold, lowercase, sans-serif font, followed by "france" in a smaller, lowercase, sans-serif font. The text is white and set against a yellow square background. To the left of the yellow square is a green L-shaped graphic element.

Dans le contexte de crise sanitaire, **BPI France apporte son soutien aux entreprises à travers un ensemble de prêts et des programmes d'accompagnement :**

- Soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Union Européenne, le **Prêt Rebond** est un prêt sans garantie, **d'une durée de 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement du capital.** Il permet de soutenir les PME créées depuis plus d'un an et situées en région BFC (ou s'y installant) qui rencontrent un besoin de trésorerie lié à une difficulté conjoncturelle ou une situation de fragilité temporaire.

Pour en savoir plus :

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-regionaux/Pret-Rebond>

- En partenariat avec la Banque des Territoires, Le **Prêt Relance Tourisme**, allant de **50 000 € à 2 M €**, s'adresse aux TPE, PME et ETI exerçant dans le secteur du tourisme (comprenant l'hébergement, la restauration, les loisirs, les voyages, les transports touristiques, le patrimoine, les événements, etc.). D'une durée de **2 à 10 ans**, avec un **différé d'amortissement allant de 6 à 24 mois**, ce prêt permet de financer les besoins de trésorerie mais aussi les actifs matériels et immatériels ainsi que les opérations de transmission (y compris acquisition de fonds de commerce ou achat de titre).

Pour en savoir plus :
<http://tourisme.bpifrance.fr/Financement>

- En partenariat avec l'ADEME, le dispositif **Diag Eco-Flux** est un programme d'accompagnement personnalisé sur 12 mois qui propose aux entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux. **L'objectif est d'optimiser leurs coûts et réaliser rapidement des économies durables en réduisant leurs pertes en énergie, matière, déchet et eau.** Il s'adresse à tous les sites rattachés à une PME, ETI ou un grand groupe.

Pour en savoir plus :
<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Accompagnement/Conseil/Diag-Eco-Flux>

Acta Mobilier : entreprise lauréate du fonds de soutien aux investissements industriels

Le 15 avril, le préfet de l'Yonne s'est rendu au sein de l'entreprise Acta Mobilier. Spécialisée dans l'agencement des espaces de marques et la co-traitance de façades de cuisines, **cette entreprise a été retenue dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires du plan France Relance et a reçu une aide de 150 000 euros.**



Avec cette aide, Acta Mobilier prévoit d'investir dans la création de plusieurs cellules (débit usinage, fabrication, polissage) afin de fiabiliser les délais, améliorer la qualité et augmenter la capacité de production dans les produits innovants. L'entreprise a annoncé son besoin de recruter environ 20 personnes dans le courant de l'année.

Depuis le lancement du fonds d'accélération de l'investissement industriel dans les territoires, **47 projets industriels (majoritairement de PME et d'ETI) ont déjà été accompagnés en Bourgogne-France-Comté**, ce qui représente plus de **25 millions d'euros de subventions**. Dans l'Yonne, **5 entreprises industrielles ont été soutenues à hauteur de 1 260 000 euros pour un investissement total de près de 8,3 M€.**



Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Dans le cadre de France Relance, **un plan de 100 M€** avait été mis en place pour soutenir l'activité de ces associations. Cela a pris la forme d'un AAP ouvert en

novembre 2020 qui a réuni plus de **2 610 candidatures**. **33 projets nationaux** et **576 projets régionaux** ont été sélectionnés.

En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont **27 projets** qui ont été retenus pour un soutien financier de plus de **2,1 M€**.

Dans l'Yonne, 3 associations ont été sélectionnées :

- « **La Renouée des oiseaux** » a reçu une subvention de **59 200 euros** pour la mise en place d'un dispositif d'aller-vers à destination des personnes vulnérables par une évaluation médico-psycho-social et un travail de médiation (Communes de Saint-Sauveur-en-Puisaye, Moutiers-en-Puisaye et Saints-en-Puisaye).
- « **Mobil'Eco** » a reçu une aide de **49 000 euros** pour un projet de garage itinérant au service de la mobilité des personnes précaires (nord de l'Yonne).
- « **CLUB MOB** » a bénéficié d'une subvention de **71 000 euros** pour un projet de développement de l'activité de location de véhicules aux personnes en situation précaire et demandeurs d'emplois qui résident en zone rurale (sud de l'Yonne).

L'Yonne est également concernée par 3 autres projets soutenus en Bourgogne-Franche-Comté : un projet d'accompagnement psychologique des publics en école de la 2^e chance (E2C) porté par l'E2C de Belfort pour l'ensemble des écoles de la région, un projet porté par Vergers du Monde visant à accompagner l'insertion d'étrangers primo-arrivants dans le secteur agricole dans l'Yonne et la Nièvre et un dispositif d'appui à la mobilité pour les personnes en insertion professionnelle porté par le centre socioculturel Puisaye Forterre.

Suivez les informations de la Préfecture de l'Yonne :

- [Sur le site de la Préfecture](#)
- [Sur Facebook](#)
- [Sur Twitter](#)